

Plailly, des champs aux bois

Bien que vous longiez le Parc Astérix en parcourant les 10 km de cette randonnée, ce n'est pas à ce célèbre parc d'attraction que la randonnée doit son attrait mais bien au paysage particulièrement pittoresque de la pierre Monconseil : des blocs de grès parsemés sur les flancs de la colline, des landes à bruyères... et des vues qui s'ouvrent au loin, comme par exemple sur le château de Vallière.

Départ : Église Saint-Martin

1 À droite en regardant l'église, rejoindre le parc des jeux d'enfants, le longer et prendre à gauche la ruelle de Messire l'Effrayé. Traverser la rue et continuer tout droit dans la rue Verte. Laisser le chemin qui part à gauche et continuer dans la rue pour aller traverser la rue de Paris. Prendre la rue en face (*rue du Puits Josset*) jusqu'au stop.

2 Traverser la D 922 et prendre le chemin de terre qui part en face.

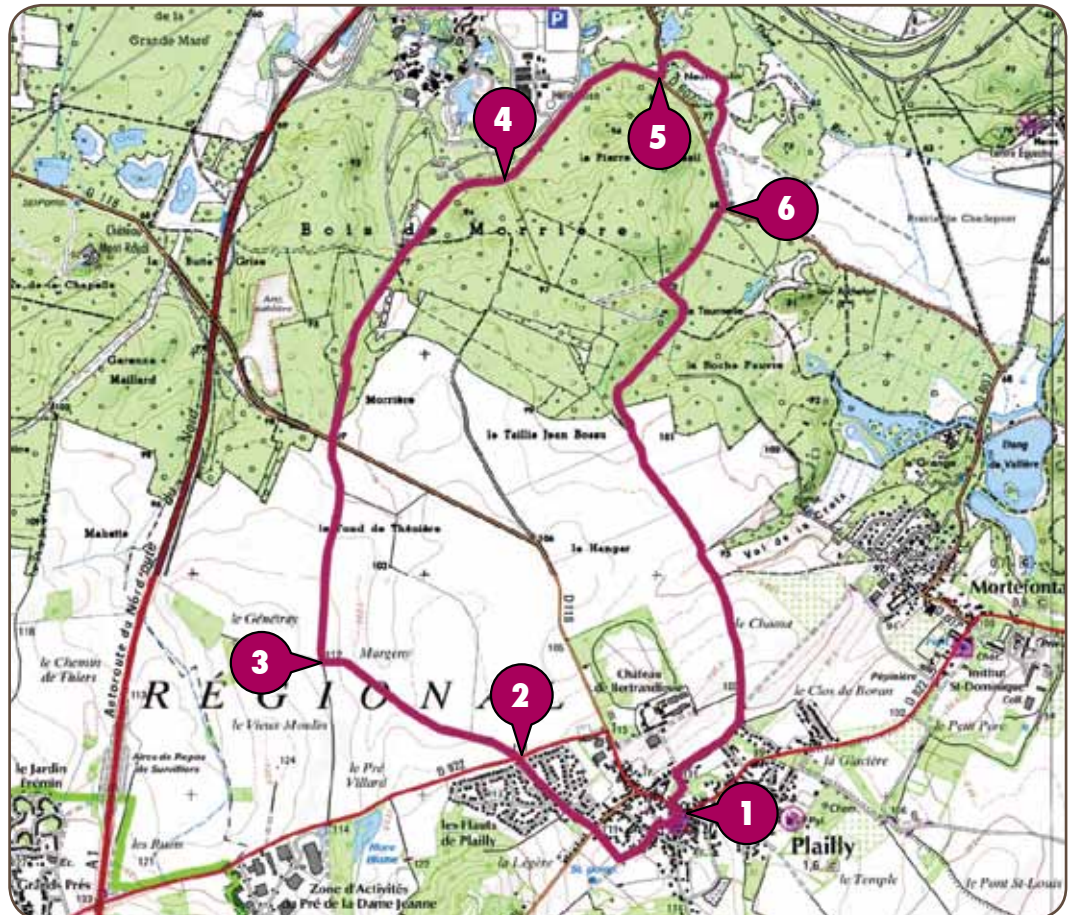
3 Après 15 mn, prendre le chemin de terre qui part à droite. Continuer jusqu'à la route RD 118, la traverser. Prendre le petit sentier qui part en parallèle de la route d'accès des pompiers. Continuer sur le chemin sableux en laissant le portail vert sur votre droite.

4 Continuer en longeant la clôture du Parc Astérix, puis passer sous un vieux pont de chemin de fer.

5 Arrivé à la route goudronnée (D 607), traverser, aller à gauche puis prendre le chemin qui part à droite dans le hameau de Neufmoulin. Continuer sur le chemin enherbé. Après avoir longé la clôture, passer à côté d'une barrière, cheminer entre les 2 grosses pierres puis traverser à nouveau la RD 607.

Informations pratiques

	KM 10	facile 2:45	PR	 42 115	 95
Type de randonnée	Distance	Niveau / Durée 	Balisage	Altitude Mini/Maxi	Dénivelé cumulé



6 Prendre en face la petite route "Chemin de la Tournelle". (À droite, vous pouvez prendre 30 mn pour découvrir le sentier pédagogique de la "Pierre Monconseil" : table de pique-nique, point de vue, panneaux d'interprétation...).

Poursuivre le chemin goudronné et emprunter le chemin de terre qui part vers la gauche.

En sortant de la forêt, poursuivre sur le chemin de terre en restant sur le chemin principal. Arrivé au village, aller à droite, suivre la rue qui longe le lotissement puis prendre à gauche la ruelle du châtelain. Au bout de la ruelle, traverser la rue et aller à gauche pour rejoindre le point de départ.

